

Le Fonds de dotation « Agir – Handicap 94 »

Le Fonds a été créé en 2015 par trois associations

- Apogei 94, association de gestion d'établissements et de services pour l'accompagnement de personnes handicapées mentales, psychiques ou souffrant de troubles autistiques
- Apei 94 et Institut Seguin; association parentale de personnes handicapées mentales à l'origine de la création en 2002 d'Apogei 94

Le Fonds de dotation a pour objet :

- de soutenir et de participer à la création et au développement de structures d'accueil ou de soins nécessaires au bien être des personnes handicapées mentales, psychiques ou atteintes de TSA (troubles du spectre autistique).
- De contribuer aux actions associatives et/ou familiales pouvant faire progresser et améliorer les accompagnements de ces handicaps tant auprès des personnes elles-mêmes que de leurs familles.

Afin de réaliser son objet, le Fonds de dotation fait appel à la générosité de donateurs en recevant, gérant et capitalisant des biens et des droits de toutes natures qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable.

Le fonds est administré par un Conseil d'Administration qui définit sa politique et il est conseillé par un Comité Consultatif d'Investissement composé de personnalités indépendantes.

En 2017, le Fonds a pris une nouvelle dimension en bénéficiant d'un apport partiel d'actifs de l'Apei 94 suite à la fusion -absorption de cette association par Apogei 94 et en bénéficiant des premiers dons et successions.

Le fonds a dans le même temps engagé ses premières actions.

